

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juin 2014

Membres absents et excusés : CANDIDO Alain, CHOUX Stéphane, BREHAT Florence

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

5 réponses au marché public : STPI, ROGER MARTIN, COLAS, RCE, LIVERA avec une estimation à 31 000 €.

Après analyses, le marché est attribué à la société LIVERA pour 25 000 €.

La lagune nécessite une surveillance annuelle : la société COMA propose un devis pour 410 € (d'après le marché à bon de commande organisé par le Conseil Général).

FORETS :

- Le nouveau contrat de bûcheronnage est attribué à Thierry Parent : exploitation : 20 €/stère, 8 € pour le débardage.
136 stères sont à exploiter pour les 17 lots de 8 stères réservés.
Le prix aux habitants reste fixé à 30,5 €.
- 14 stères ont été façonnés par les employés communaux, et seront vendus à 30,5 €.
- Échange des parcelles « Pré de l'Étang » et « Pré Badin » : Un accord est intervenu avec le propriétaire privé pour 250 € au profit de la commune. (cf. dernier compte rendu)
L'échange sera réalisé par acte administratif.

QUESTIONS DIVERSES :

- INSEE : le recensement aura lieu en 2015, du 15 janvier au 16 février. Michel Weyermann est choisi comme coordonnateur. Un agent recenseur devra être proposé avant octobre 2014.
- Élections sénatoriales : le 28 septembre 2014.
 - Délégué prévu pour la commune : M Weyermann
 - Suppléants : les 3 adjoints.
- La bulle à spectacle est installée à Meurcourt du 13 au 22 juin 2014 : le programme est disponible au tableau d'affichage.
- Réunion de la Communauté de Communes : la presse a relaté les différents échanges.
- Réunion du Syndicat de la Lanterne : élection du Président : M Hocquard.

DEBAT SUR LES GRANDS DOSSIERS COMMUNAUX :

TRAVAUX :

Les travaux de voirie 2014 sont en cours

Un courrier a été envoyé au SDIS pour la vérification des poteaux incendie.

Le coût de réfection du Pont Charod est confirmé: 1 692 €.

AHIS assurera également la réparation de la Gloriette (250 €) et propose un devis pour la reprise de l'entourage du jeu de boules sur l'aire de loisirs : 1 120 €.

Une rampe d'accès à la salle de la mairie doit être prévue pour la prochaine manifestation : le 11 novembre.

COEUR DE VILLAGE :

L'aménagement du cœur du village est envisagé au cours des années à venir.

Les travaux vont consister à enfouir les lignes électriques, végétaliser des parties de trottoirs et en refaire la chaussée, mettre en valeur les entrées du village, ...

Ces agencements seront sans doute coûteux.

Une sollicitation du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et d'Environnement) est prévue afin de recueillir des avis, voire la réalisation de plans.

ACCESSIBILITE :

Une étude a déjà été réalisée par la commune : les travaux sont estimés à 30-35 000 €.

Le conseil général de Haute Saône pourrait, en 2014, porter la subvention à 50 %, au lieu de 20 % habituellement, afin de promouvoir les actions concernées.

Attente de confirmation. Ce dossier doit être rapproché de l'aménagement prévu du Cœur du Village. Les travaux d'accessibilité pourraient alors être privilégiés.

AMENAGEMENT FONCIER :

Le conseil prend connaissance d'une note explicative éditée par le Conseil Général sur les étapes de réalisation d'un remembrement.

La durée totale des actions est estimée à 6 années, à partir du début de la mise en route.

Compte tenu de la liste d'attente, aucune action ne pourra être mise en œuvre avant 3 à 4 années : Il faut donc envisager 10 années pour mener à bien une telle opération.

Objectifs principaux visés :

- Assurer à terme la propreté du village par «l'externalisation» des fermes,
- Valoriser les parcelles pour l'ensemble des propriétaires.

Organisation retenue : Réunion publique à prévoir à l'automne, avec informations des propriétaires.

A l'issue de cette réunion, le Conseil Municipal se prononcera sur une éventuelle mise en œuvre d'un aménagement foncier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.